

Pays de la Loire Artisans Transition

Entreprises

Chefs d'entreprises artisanales, financez vos investissements pour engager la transition environnementale et énergétique de votre activité !

Jusqu'à 5 ans **De 5 000€ à 50 000 €** **0% - Sans frais**

Quoi ?

Proposé par France Active Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Pays de la Loire, le prêt Artisans Transition s'adresse aux entreprises artisanales de moins de 10 salariés. Il vous permet d'investir dans des équipements réduisant votre consommation d'énergie, d'eau et de carburant, tout en atténuant votre empreinte carbone.

- Taux : 0%
- De 5 000 € à 50 000 €
- Jusqu'à 5 ans
- En complément d'un financement privé
- Phase de vie : Création ou développement

Pour qui ?

Entreprises artisanales de moins de 10 salariés.

Financer les investissements matériels :

- ### Comment ?
- Prévention et gestion des déchets
 - Optimisation de la consommation énergétique

- Préservation de la ressource en eau
- Optimisation des modes de déplacement

Un numéro, un rendez-vous

02 30 300 400

contact@fondes.fr

Partenaires de la Solution

